



Service Industriel de l'Aéronautique Comité Social d'Administration Spécial CSA S SIAé

Arcueil, le 12 mai 2026

Déclaration liminaire UNSA DEFENSE

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

L'UNSA Défense souhaite, en ouverture de cette instance, rappeler qu'elle est pleinement consciente du contexte géopolitique actuel et des choix opérés par la Nation et par le Chef des Armées en matière de réarmement. Ce n'est pas notre rôle de les commenter. En revanche, il est de notre responsabilité de rappeler une évidence : sans les personnels civils, rien n'est possible. Et sans la maintenance des aéronefs et des équipements, sans celles et ceux qui assurent au quotidien la disponibilité des matériels, aucune ambition opérationnelle ne peut être tenue.

Dans ce contexte, nous ne pouvons que constater un déséquilibre croissant. Les grilles salariales de nos collègues militaires ont fait l'objet de réévaluations substantielles. Dans le même temps, les personnels civils restent en marge de ces évolutions. Ce différentiel alimente un sentiment d'injustice et fragilise encore davantage l'attractivité et la fidélisation.

À cela s'ajoute une réalité économique qui pèse lourdement sur les agents : hausse du carburant, inflation durable, baisse du pouvoir d'achat. Les déplacements domicile-travail deviennent de plus en plus coûteux. L'UNSA Défense demande donc une meilleure prise en charge de ces frais ainsi qu'un recours accru et adapté au télétravail, lorsque les missions le permettent, afin de compenser ces surcoûts directement liés à la situation actuelle.

Dans le même esprit, l'UNSA Défense réaffirme son opposition au projet de décret relatif aux ASA. Ce texte, qui limite les droits de agents publics, porteur de reculs sociaux et qui aggrave les inégalités entre les hommes et les femmes.

S'agissant de l'activité du service, nous souhaitons attirer votre attention sur l'évolution du plan de charge. S'il reste stable à moyen terme, une baisse d'environ 10 % à l'horizon 2034 est évoquée. Parallèlement, la diminution des investissements, dans un contexte budgétaire contraint, et les difficultés de financement de certaines prestations par la DMAé font peser des incertitudes. Nous entendons l'effort demandé, mais celui-ci ne peut être unilatéral. Il doit s'accompagner de compensations claires et de garanties pour les agents et pour l'avenir du service.

Sur le plan de la santé, des conditions de travail et de la prévention des risques, l'UNSA Défense rappelle que les expositions à l'amiante, aux chromates ou encore au kérosène restent une réalité. Ces risques cancérigènes imposent des réponses fortes. Nous demandons des actions coordonnées à l'échelle du SIAé, avec des procédures harmonisées entre tous les AIA. La protection des agents ne peut dépendre des sites : elle doit être uniforme et exemplaire.





Concernant les ouvriers de l'État, plusieurs points de vigilance demeurent :

- Les difficultés d'application des formations qualifiantes, notamment l'exclusion incompréhensible des agents ayant déjà suivi ces dispositifs.
- Les erreurs de calcul constatées dans les avancements en groupe 7 par le CMG de Bordeaux, qui sont inacceptables.
- La non-parution, à ce jour, de l'ensemble des postes ouverts à l'avancement sur les différents sites.
- Nous réitérons notre demande de suppression de l'abattement de zone, qui pénalise injustement des agents selon leur affectation géographique.
- Et enfin, l'attente forte d'une seconde campagne d'avancement en groupe 7, dans la continuité de celle mise en œuvre l'an passé.

Pour les fonctionnaires, l'UNSA Défense alerte sur les taux d'avancement insuffisants et sur la situation des TSEF 1, nombreux au SIAé, qui se trouvent aujourd'hui bloqués dans leur évolution vers le corps des ICD. Une solution doit être trouvée rapidement.

S'agissant des ICT/TCT, il est annoncé aux agents que l'enveloppe budgétaire 2026 serait très faible. Cette annonce met les agents dans l'incompréhension car la DRH de la DGA affirmait clairement que le budget pour les ICT-TCT serait inscrit en GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité) et que l'enveloppe 2026 serait ainsi la même que celle de 2025. L'UNSA Défense souhaite connaître les montants alloués en 2025 et 2026 pour le SIAé. Ensuite, nous constatons des dérives quant à l'accès aux TCT à des postes de niveau 1 au point que, dans certains cas, le poste est déclassé pour l'adapter à l'agent. Ceci n'est pas acceptable et va à l'encontre même du principe de base qui a conduit le changement de gestion des ICT-TCT.

Nous réaffirmons notre demande d'un classement homogène de l'ensemble des postes du SIAé sur des cotations ICT/TCT. Cette mesure permettrait de fluidifier les mobilités internes et de renforcer la lisibilité des parcours. Nous demandons également une amélioration de la campagne de notation, avec un calendrier harmonisé entre les sites, afin de garantir équité et transparence.

Enfin, nous saluons l'intention de faire évoluer l'indemnité de mise en œuvre des matériels aéronautiques. Cette avancée constituerait un signe fort de reconnaissance envers les agents qui contribuent au quotidien à la disponibilité des équipements et aéronefs.

Monsieur le Directeur, l'UNSA Défense attend des réponses concrètes et des engagements à la hauteur des enjeux. Les agents civils du SIAé sont pleinement investis dans leurs missions ; ils doivent être reconnus, soutenus et accompagnés en conséquence.

Nous vous remercions de votre attention.

Les élus UNSA du CSA/S SIAé : Laurent Tintignac / Cédric Gueirard / Emmanuel Quantin / Thierry Krauss / Cédric Caruana / Stella Riffard / Marie Arzur

